

Votre enfant souhaite faire de la danse classique, contemporaine, jazz

La danse est un langage et une écriture poétique favorisant le développement de la sensibilité en vue d'une expression par l'intermédiaire du corps en mouvement.

Votre enfant peut être accueilli **dès l'âge de 6 ans** (éveil musique et danse).

La danse jazz est accessible à des élèves non débutants, à partir de 14 ans.

L'accès à une pratique de danse classique et/ou de danse contemporaine "hors cursus" est ouvert à des adultes débutants ou plus confirmés, dans la limite des places disponibles.

Renseignements sur rendez-vous auprès d'Anne BULTEAU, déléguée aux études, a.bulteau@caenlamer.fr

Il aura besoin...

- D'une tenue différente selon l'âge, le niveau et la discipline choisie afin de préserver la lisibilité de cette expression. Les références de ces tenues sont communiquées en début d'année.
- Pour le cours d'éveil musique et danse une tenue au choix, permettant le mouvement est demandée. Le cours se déroule pieds nus.

Il lui sera demandé...

- De suivre entre 2 et 4 cours hebdomadaires à partir du cycle I.

Plusieurs cursus sont proposés dans un cadre périscolaire ou en aménagement d'horaires (classes à horaires aménagés). A partir du cycle II seul l'aménagement horaire permet la double pratique : danse classique, danse contemporaine, ou danse jazz

- D'assister au cours de formation musicale danseurs

Il pourra...

- Assister et participer à différentes prestations publiques, côtoyer des professionnels de la danse ou d'autres arts de la scène, au cours de sa scolarité.

